



Asvalis

Association valaisanne
d'interventions systémiques
et de thérapie familiale

info@asvalis.ch

www.asvalis.ch

Assemblée générale de l'ASVALIS

Procès-verbal du

Jeudi 4 mai 2017

Lieu : Restaurant associatif « Le Transit », à Sembrancher.

Membres du comité présents

Jacques Gasser
Gustavo Goldemberg
Corinne Bircher-Giroud
Claudia Melly Volpi, Présidente

Christophe Pochon
Valérie Luisier
Xavier Pitteloud
Nadine Imholz, secrétaire

Membres présents

Annick Richard Moulin, Benoît Carron, Natacha Jacquier, Anne Carron-Bochatay, Jasmine Purnode, Ioan Cromec, Martine Rossier, Eliane Rosset, Damien Moix, Laure Clivaz Strehmel, Claire Morreale, Benoît Blanchet, Eva Gonzalez, Camille Heymoz et Christa Greber.

Excusés

Charlotte Crettenand, Robert Burri, Héloïse Conti, Pierre-Alain Nanchen, Isabelle Boin, Anne Guidoux, Janique Parvex, Myriam Luisier, Anne-Lise Aymon, Christine Caloz Rossier, Céline Roux, Stanislas Lugon Moulin, Jean-Yves Raymond, Brigitte Martinal Bessero, Dominique Luisier.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 28 avril 2016
3. Mot de la Présidente
4. Lecture et rapport des comptes
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
6. Asthéfis – actualité
7. Modification des statuts
8. Admissions et démissions – comité et membres
9. Fenêtre ouverte sur des projets sociaux
10. Présentation de la prochaine journée de formation
11. Divers



Asvalis

Association valaisanne
d'interventions systémiques
et de thérapie familiale

info@asvalis.ch

www.asvalis.ch

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Après les mots de bienvenue et un petit apéro, la Présidente ouvre la séance à 18h40.

2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2016

Le procès-verbal de la dernière AG est disponible sur le site de l'Asvalis où les membres ont pu le consulter avant cette soirée. Personne n'en demande relecture. Le PV 2016 est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. MOT DE LA PRÉSIDENTE - RAPPORT DE L'ANNÉE 2016

Cette année 2016 a été une année de réflexion pour le comité qui s'est posé une question essentielle : « Quelle Asvalis pour l'avenir ? ». Un groupe de réflexion (Benoît, Xavier, Christophe et Jacques) a proposé au comité différents thèmes de réflexions et s'est chargé d'animer les séances.

La présidente remercie les membres de ce groupe de réflexion ainsi que tout le comité pour ce travail effectué et pour la richesse des échanges.

La synthèse des réflexions du comité est disponible sur le site de l'Asvalis sous la rubrique « nos réalisations ».

Jacques explique et résume le but de ces réflexions.

Nos projets en cours pour 2017-2018

- Nous n'avons pas encore arrêté de date pour notre prochaine journée de formation, mais nous pouvons vous annoncer qu'elle aura lieu en automne 2017, à l'Hôtel Vatel de Martigny, autour de la thématique de la personne vieillissante. Nous développerons ce point plus tard.
- Une formation longue avec M. Jean Van Hemelrijck aura lieu sur deux ans, dès 2018 avec comme trame de fond l'humour dans nos interventions avec la question de savoir si l'on peut rire de tout et quelle place l'éthique occupe-t-elle en lien avec l'humour. Le titre et les dates précises vont être précisés dans le courant du mois de juin.
- Un autre projet reste encore d'organiser une sortie récréative Asvalis lors des 13èmes journées francophones de thérapie familiale systémique de Lyon qui auront lieu du 31 mai au 2 juin 2018 sur le thème de « La danse de la rencontre : expérience et co-évolution Du *La* au *concerto* » pour tenter de répondre à la question de savoir « qui dirige qui, qui s'ajuste à qui, à quels moments, avec quelles transitions » dans nos interventions.



Asvalis

Association valaisanne
d'interventions systémiques
et de thérapie familiale

info@asvalis.ch

www.asvalis.ch

4. LECTURE – RAPPORT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes 2016 sont présentés par Christophe, notre caissier.

Au 31.12.2016, le solde disponible s'élève à Fr. 42'649.—

Aucune remarque particulière n'est relevée sur le détail de ces comptes.

5. RAPPORT DES RÉVISEURS ET APPROBATION DES COMPTES

Les comptes 2016 ont pu être contrôlés et certifiés exacts par Mesdames Isabelle Boin et Jasmine Purnode. Mme Purnode donne un compte rendu des réviseurs.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée. Décharge est donnée au caissier que nous remercions chaleureusement pour son travail et sa bonne tenue des comptes.

Nos vérificatrices sont remerciées pour leur travail et leur disponibilité.

6. ASTHEFIS

Présentation des réflexions demandées par l'Asvalis concernant l'Asthefis d'aujourd'hui et de demain.

Difficultés pour des raisons de comité.

Retour sur l'histoire en invitant Amilcar Ciola.

Réflexions non exhaustives et devant être complétées et approfondies durant l'année à venir :

SES VALEURS

Partage, échange

Inter-disciplinarité

Promotion de la systémique

Inter-cantonalité

Convivialité

SES BUTS

1. Rassembler les personnes intéressées à la systémique en Suisse Romande.
2. Défendre et promouvoir le modèle systémique en permettant l'échange entre les membres des différentes associations cantonales.
3. Etre un trait d'union entre les associations cantonales.
4. Créer et favoriser les liens entre les institutions, les associations cantonales et les membres de l'Asthefis.
5. Soutenir et favoriser les échanges inter-disciplinaires et inter-cantonaux.
6. Soutenir les associations cantonales dans leur création, leurs projets, leur développement.

POUR Y PARVENIR

1. Renforcer le sentiment d'appartenance des membres à l'Asthefis.
2. Organiser des événements, par exemple les journées suisses de thérapies de famille
3. Faire le lien entre ce qui se passe dans les différents cantons, diffuser et mettre en lien les intervenants des différents cantons et associations.
4. Aller à la rencontre des instituts qui prônent le modèle et favoriser l'échange entre instituts de Suisse Romande et avec nos membres.
5. Aller à la rencontre des associations cantonales.
6. Etre plus visible et attractif (nouveau logo, nouveau site...)

CERTIFICATIONS

L'idée pour le moment est de garder les certifications car seule l'Asthefis délivre ces titres en fonction de critères qui permettent à tout professionnel, quelle que soit sa formation de base, d'accéder au certificat. Maintenir une pluri et inter-disciplinarité au sein des formations et de toucher des professionnels de différents horizons.

TITRES

Spécialiste en intervention systémique
Thérapeute de famille
Superviseurs

Au moment de la création de ces titres, il y avait un besoin d'appartenance important car à l'époque la systémique n'était pas connue ni représentée dans les institutions. Aujourd'hui ce besoin d'appartenance semble avoir été comblé par les associations cantonales et par des reconnaissances officielles de l'apport de la systémique (argumentaire par exemple). Le comité réexaminera donc la question de la pertinence du maintien de ces titres.

FONCTIONNEMENT (pas de modification pour le moment)

Un comité formé d'au moins 5 membres (au minimum un représentant de chaque association) dont une présidence, une vice-présidence et un secrétariat.

Des commissions comprenant ou non un membre du comité, mais dépendant de lui.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Demande de l'Asvalis lors de l'Assemblée de Délégués 2015 : mettre à niveau les titres de spécialistes en intervention systémique avec le titre de thérapeute qui a aboutit à la mise sur pied d'un groupe de travail. Les réflexions menées par ce groupe ont été présentées lors de l'AD 2016. Les réflexions du comité ont soulevé des questions, d'où la nécessité d'une votation.

VOTATIONS CONCERNANT L'ASTHEFIS

1. Acceptez-vous la modification de l'abréviation d'Asthefis en y ajoutant la précision « Association Suisse **romande** de Thérapie de famille et d'Interventions Systémiques », le nom

actuel portant à confusion avec l'association suisse qui réunit des représentants de chaque région linguistique ?

Décision du comité : oui à l'unanimité

Décision des membres présents : la modification est acceptée à l'unanimité.

2. Acceptez-vous qu'une liste des membres des associations cantonales soit transmise à l'Asthefis pour qu'elle puisse permettre aux membres d'accéder à une plate-forme d'échanges autour de la systémique, de type blog, sur le site internet.

Décision du comité : 2 abstentions et 5 oui

Décision des membres présents : la proposition est acceptée à la majorité.

3. Acceptez-vous la modification des critères du titre de spécialiste en intervention systémique Asthefis visant à le rendre équivalent au titre de thérapeute Asthefis, soit l'augmentation de 300 à 400 heures demandées, dont 50 de travail sur sa personne ?

Les 50 heures de travail sur sa personne peuvent être distribuées :

- soit sous forme de supervision individuelle ou de groupe
- soit sous forme de travail sur soi (par exemple travail sur son génogramme ou autre individuel ou de groupe)
- ce travail peut être fait dans le cadre de la formation de base (20 heures minimum de supervision étant incluses dans cette formation de base)
- 20 heures au moins doivent être faites en systémiques.

Décision du comité : 4 oui et 3 abstentions

Décision des membres présents : la modification est acceptée avec 17 oui et 5 abstentions

4. Autorisez-vous le déblocage des frs 5'000.- du fonds prévu pour l'organisation des Journées Suisses de Thérapie de Famille pour permettre à Systemica (association faitière suisse de systémique) d'organiser les prochaines journées en 2018 ou 2019 ?

Décision du comité : 5 oui et 2 abstentions.

Décision des membres présents : le déblocage du fond est accepté avec 21 oui et 1 abstention.

7. MODIFICATION DES STATUTS

La Présidente présente les modifications apportées aux statuts de l'association.

Les statuts modifiés seront prochainement disponibles sur le site internet.

L'assemblée souhaite garder les points qui définissent ce qu'est la systémique avec 19 voix pour et 3 abstentions.

Les modifications de termes sont acceptées avec 20 oui et 2 abstentions.

Art. 3 f) accepté à l'unanimité

Art. 6 a) accepté à l'unanimité

Art. 9 a) accepté à l'unanimité avec « y consent » à la place de « le consent »

Art. 13 e) accepté à l'unanimité

Art. 16 a) accepté à l'unanimité

Art. 17 c) accepté à l'unanimité

Art. 19 a) accepté avec 21 oui et 1 non.

8. ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

Les nouveaux adhérents en 2016

Anne-Lise Aymon, Héloïse Conti, Christa Greber, Anne Sierro, Myriam Luisier, et Camille Heymoz.

Les démissions

Mme Cécile Veuthey, de Bruson arrête ses activités dans le social et quitte donc l'Association.

Valérie Luisier, membre de notre comité depuis 2012 décide de quitter ses fonctions. De nouveaux projets professionnels l'attendent mais Valérie reste néanmoins membre de l'Asvalis.

Le comité remercie chaleureusement Valérie pour les échanges, les compétences et la disponibilité dont elle a fait preuve durant ces années au sein de l'association, mais aussi pour les moments de convivialité partagés et l'accueil généreux reçu lors de nos séances de comité chez elle.

Après douze ans d'activité, Benoît Carron, membre fondateur de l'Asvalis, a décidé de quitter le comité à l'automne 2016. Sa sagesse, sa patience et ses nombreux conseils ont été très appréciés durant toutes ces années. Il nous a hébergé dans son cabinet durant de nombreuses années en nous y recevant avec sympathie. Il a permis à l'Asvalis, par son engagement et ses réflexions, de naître, grandir et devenir l'association qu'elle est aujourd'hui. Il en reste évidemment membre et le comité le remercie chaleureusement.

Mme Jasmine Purnode, notre vérificatrice des comptes depuis de nombreuses années souhaite intégrer le comité Asvalis.

Sa nomination est soumise au vote de l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

Mme Purnode est vivement remerciée pour son engagement futur et le comité actuel se réjouit d'ores et déjà de leur prochaine collaboration.

La présidente annonce qu'elle accepte un nouveau mandat de deux ans, qui sera son dernier. Elle rend donc attentifs le comité et les membres présents ce soir qu'il faudra trouver une nouvelle présidente ou président pour 2019.

Le poste de vérificatrice resté vacant par Jasmine Purnode sera dorénavant assumé par Benoît Blanchet. L'assemblée le remercie pour sa décision et sa future collaboration.

9. FENÊTRE OUVERTE SUR DE NOUVEAUX PROJETS SOCIAUX

Christophe Pochon donne pour la deuxième année consécutive la parole à nos membres qui souhaitent présenter un projet ou une pratique qui les concerne.

- Eliane Rosset, la responsable du Transit, créé sous l'égide d'Immo Solidaire, nous présente brièvement le fonctionnement et le but recherché par ce restaurant associatif. Logements et insertion professionnelle (activités principales d'Immo-solidaire).
Fondation Investis-Toit (entreprendre des projets de construction, créer des logements à loyer modéré, assurer l'autonomie du restaurant « le Transit »)

- M. Damien Moix, responsable du Botza à Vétroz (différents ateliers dans lesquels les requérants peuvent travailler et obtenir une petite formation de base mais pas un CFC, par exemple en menuiserie, peinture, cuisine), il est aussi responsable des demandeurs d'Asile en Valais.

La Cafeteria à la médiathèque de Martigny, ouverte en mars 2016 emploie des requérants d'asile. Ce projet est une réussite car elle fait du bien aux gens et leur permet de faire un premier pas dans le monde du travail. « Le temps de Vivre » au Mayens de Chamoson emploie également des migrants. Ces deux projets permettent de voir et de rencontrer des migrants d'une autre façon.

- Jacques Gasser nous présente l'atelier « 16Art » à Uvrier qui fabrique des articles de récupération et qui sont vendus dans des magasins ou librairies ordinaires. Ce sont les habitants de Chez Paou qui fabriquent tous ces objets.
- Claire Moreale, psychologue en pédopsychiatrie, nous présente « Le Berceau », ouvert depuis 6 mois avec l'idée de construire un lieu d'accueil mère ou père/enfant.
 - Pour les mamans ou les papas qui se sentent seuls ou vulnérables
 - Visite de parentalité : pour les enfants placés en famille d'accueil
 - Accompagnement des mamans hospitalisées en psychiatrie.

Ouvert de 13h00 à 17h00. Les interventions des psychologues-thérapeutes sont facturées aux mamans.

Des bénévoles travaillent aussi pour l'association (site internet, intervenants extérieurs qui font vivre des expériences différentes aux mamans : naturopathes, massages de bébés...pris en charge par l'association). Les IPVR délèguent les thérapeutes mais l'association paie les intervenants quand des pédiatres ou sages-femmes ne sont pas disponibles, lors des vacances.

Une action de parrainage sera lancée en mai.

- Xavier Pitteloud nous parle de l'association « SOS Violences domestiques » provenant à la base d'une demande de l'Etat qui souhaitait mettre en place des entretiens utilisant la méthode systémique pour les personnes violentes expulsées de leur foyer. L'AEMO a repris la mission de ce nouveau projet.

Ouverture en janvier 2017 : 40 cas traités à ce jour. Les entretiens obligatoires ou volontaires fonctionnent très bien mais il y a encore des améliorations à apporter.

C'est la police qui fait le plus souvent fait appel à l'association lors d'expulsions mais les particuliers peuvent également appeler « SOS » pour toute personne qui aurait besoin d'aide ou qui voit des inquiétudes en rapport avec des violences conjugales.

- Martine Rossier nous parle de l'association sur les enfants « Dys ». Son fils de 16 ans a des troubles « dys » et a été diagnostiqué dyslexique et dysorthographique.
Martine, qui se forme depuis 2007, anime des ateliers de formation pour parents et enfants depuis septembre 2016.
Présentation d'outils pratiques pour aider les enfants de la 4H à la 9H.
Plusieurs thèmes sont abordés (gestion du temps, lecture, orthographe, maths, info, logiciels...).
- Des informations plus détaillées concernant ces diverses associations peuvent être transmises à Nadine qui les fera suivre par mail à tous les membres de l'Asvalis.

10. PRÉSENTATION DE LA PROCHAINE JOURNÉE DE FORMATION

La prochaine journée de formation est prévue pour l'automne 2017.

Thème : « Pratiques et regards croisés sur les systèmes de soutien à la personne vieillissante ».

Lieu : Hôtel Vatel, à Martigny.

Date : à préciser

Mme Martine Desbaillets, le Dr Liviu Dan, systémicien et Mme Marie-Claude Kohler qui s'occupe des proches aidants seront les principaux intervenants.

Plusieurs associations en lien avec les personnes vieillissantes disposeront d'une fenêtre ouverte pour se présenter brièvement lors de cette journée.

11. DIVERS

1. Une demande d'autorisation de publication doit être faite auprès de la revue « Thérapie Familiale » dans le but d'insérer des articles sur notre site et de permettre à nos membres d'avoir accès à la revue en ligne.
2. Information relayée par M. Marcus Délitroz : dimanche 8 octobre 2017, à Martigny, une journée sera animée par Adalberto Baretto sur le thème : « Prendre soin du soignant ».

La Présidente remercie les personnes présentes et les membres du comité pour leur travail et leur collaboration tout au long de l'année.

La séance se termine à 20h40 et la soirée se poursuit sur place par un repas pris en commun.

Pour le secrétariat de l'Asvalis :
Nadine Imholz